



Locations – Barème à compter du 1^{er} Juin 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	1 mois de loyer charges comprises, diminué des honoraires précités (visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail, et état des lieux)	X
Rédaction seule de bail	180€ TTC	180€ TTC
Renouvellement ou avenant bail d'habitation	150€ TTC	150€ TTC

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail professionnel	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel
Bail commercial	X	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel
Bail stationnement (parking, garage...)	150 € TTC	150 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie	Si souscription à la gestion locative : OFFERT Sinon : 3 € TTC / m ²	X

Autres prestations :

Avis de valeur locative : non facturé

État des risques et pollution (ERP) : 35 € TTC à la charge du bailleur

AMCT - Gestion

S.A.R.L au capital de 8000€ - RCS Bordeaux 491 227 765

Siège social : 22, rue Capdeville 33000 Bordeaux

Tel : 0532656667 - E-mail : bordeauxamct@laforet.com

Agence Laforet AMCT
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

PACK SÉRÉNITÉ
7.3% TTC

PACK PREMIUM
8.4% TTC

Prestations :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	X	✓
Gestion travaux spécifiques (transition énergétique) : Faire exécuter et suivre les travaux	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve des fonds disponibles)	✓	✓
Rédaction d'actes (avant, renouvellement des baux)	180 € / facture	180 € / facture
Gestion technique travaux bailleur non urgents : faire exécuter et suivre les travaux	✓	✓
Diagnostic Etat des servitudes risques et d'information sur les sols	35 € / rdv	35 € / rdv
Représentation expertise suite à un sinistre	150 € / rdv	150 € / rdv
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	X	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 € / an	50 € / an
Représentation commission départementale de conciliation	150 € / rdv	150 € / rdv
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	120 € / an	120 € / an
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	X	80 € / rdv
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	X	150 € / an
Garantie loyers impayés (GLI)	2.70%	2.70%

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements. le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC